



par **Didier BESSEYRE**

Président
de la Fédération Française
du Sport d'Entreprise

(FFSE)



« Sportifier la société »

Près de 16% des français pratiquent une activité physique et le font dans le cadre de la sphère professionnelle. Ainsi, environ 1,5 million de personnes sont concernées par cet engouement. Le potentiel de croissance de la pratique sportive en entreprise est immense et la Fédération Française du Sport d'Entreprise (FFSE) entend en être l'acteur clef.

Chiffres, données, études et conférences se multiplient pour démontrer l'intérêt d'intégrer une activité physique et sportive (APS) en appui des politiques liées aux questions de santé publique, de gestion des ressources humaines, de management, de la RSE, de la communication interne et externe ou encore d'amélioration de la productivité. C'est une évidence, un salarié bien dans son corps et dans sa tête est plus épanoui et plus productif pour son entreprise.

Développer bien-être personnel et performance collective...

Même si ce n'est pas « LA » solution à tous les problèmes, le sport et particulièrement le sport d'entreprise permettent de développer bien-être personnel et performance collective : deux éléments qui ont désormais du sens au sein de l'entreprise.

Maintenir, favoriser et développer la pratique durable de différentes disciplines sportives et d'activités physiques dans la sphère de l'entreprise, telle est notre mission. Pour ce faire, nous nous appuyons sur 3 pôles d'activité principaux : l'organisation d'événements, la formation et l'audit/conseil. Tout est construit

pour que le sport contribue à dynamiser, décloisonner, engager, consolider l'entreprise.

Au sein de la FFSE, nous avons une approche originale et pragmatique. Il convient d'intégrer que l'interlocuteur, c'est l'entreprise dans toutes ses composantes : direction et partenaires sociaux. Ce qui suppose que l'on doit la connaître et la comprendre. Le sport d'entreprise doit s'adapter au monde du travail, et pas l'inverse !

Etre au plus près des problématiques et des besoins du milieu professionnel pour développer une offre de pratique personnalisée et adaptée, c'est l'objet de la FFSE qui mobilise ses nombreux partenaires pour répondre au mieux à cet objectif.

Les spécificités de l'organisation du sport demandent un savoir-faire et une expertise quant à la réglementation sportive en matière d'encadrement, de conformité des installations sportives, de démarche pédagogique, autant d'éléments contraignants qui freinent la pratique du sport au sein des entreprises. La FFSE, par sa parfaite connaissance du monde sportif et de l'entreprise, est un interlocuteur de premier plan pour promouvoir et opérer le développement du sport auprès des salariés en étroite collaboration avec les entités décisionnaires d'une entreprise (la direction, le département RH, le CE et le CHSCT ou encore la médecine du travail).

Développer la pratique sportive pour renforcer les individus, les entreprises et, in fine, la société ; notre ambition pourrait se traduire par ce néologisme « sportifier » la société.

La FFSE est une fédération multisports agréée par le Ministère chargé des Sports et affiliée au CNOSF.

En quelques chiffres, la FFSE c'est :

- Plus de 2000 clubs et entreprises
- Près de 500 000 pratiquants (agents et ayants droits) chez nos entreprises adhérentes
- Plus de 40 000 licenciés
- 40 sports représentés
- Entre 2000 et 3000 participants aux Jeux Nationaux du Sport d'Entreprise et entre 7 500 et 10 000 participants lors des Jeux Européens
- Une présence territoriale avec notamment 17 ligues régionales.

www.ffse.fr